CCTP

13. PEINTURE

indice B / 15 11 2011

Table des matières

GENERALITES	2
1 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES	
1.1 Qualité des supports - Exécution des peintures	
1.2 Préparation des surfaces : Suppression des peintures existantes	2
1.3 Préparation des surfaces : Enduisage	2
1.4 Préparation des surfaces : Impression	
1.5 Qualité de finition des peintures sur bois	3
1.6 Qualité de finition des peintures sur métal	
1.7 Qualité de finition des peintures sur béton et maçonneries enduites	
2 OBLIGATIONS DE L'ENTREPRISE	
2.1 Qualifications de l'entreprise	
2.2 Réception des supports	3
2.3 Présentation des palettes	
2.4 Échantillons – Essais	
2.5 Auto-contrôles	
2.6 Pièces à fournir par l'entreprise	4
2.6.1 Avant le commencement des travaux	
2.6.2 En cours et à la fin des travaux	
2.6.3 Avant la réception des travaux	
DESCRIPTION DES OUVRAGES	5
13.4 - OPERATION HAUTS DE FLORIMONT - LOT 3	
1 PEINTURE SUR BOIS	
1.1 Préparation des surfaces	
1.2 Glycero mat bicouche sur impression monocouche	6
13.5 – OPERATION ROSE DES SABLES – LOT 2	
1 PEINTURE SUR BOIS	
1.1 Préparation des surfaces	
1.2 Glycero mat bicouche sur impression monocouche	
13.6 - OPERATION GLOXINIAS - LOT 1	
1 PEINTURE SUR BOIS	
1.1 Préparation des surfaces	
1.2 Glycero mat bicouche sur impression monocouche	8

GENERALITES

1 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

Les travaux définis au présent descriptif devront être exécutés conformément aux prescriptions des normes et réglementations françaises (Fascicules, DTU, Normes NF-P, ...) en vigueur, le jour de la soumission. Et en particulier (liste non exhaustive) :

- Au DTU 59.1 Peinture CCS
- Des avis techniques du CSTB relatives aux procédés non traditionnels.

Et d'une manière générale à toutes les normes et règlements visés aux généralités communes a tous les lots se rapportant aux différents travaux à exécuter.

En particulier les prescriptions suivantes seront respectées :

1.1 Qualité des supports - Exécution des peintures

Quelque soit le support à peindre (bois, métal, ciment ou autre), il est impératif qu'il soit :

- Propre : veiller en particulier à éliminer les corps gras ou la poussière.
- Sain : éliminer rouille, moisissure, salpêtre ou autre.
- Sec : Un système de peinture n'aura pas ou peu d'adhérence sur un support humide.

En outre les travaux de peinture ne seront jamais exécutés en atmosphères susceptibles de donner lieu à des condensations, ni sur les subjectiles surchauffés (pignons en plein soleil par exemple) ni non plus dans des conditions climatiques activant le séchage (vent, soleil, etc...) : ce qui risquerait d'entraîner des décollements ultérieurs des peintures.

Dans tous les cas, les valeurs de température et d'hygrométrie de l'air ambiant ou de température de subjectile seront conformes aux recommandations du fabricant du produit.

1.2 Préparation des surfaces : Suppression des peintures existantes

Suppression des anciennes peintures par mayens manuels (spatule, rappe, etc...) ou mécaniques (ponceuse, décapeur thermique, etc...) lorsque la peinture existante ne présente plus une adhérence parfaite avec le support. Les déchets seront enlevés par l'entreprise chaque jour.

1.3 Préparation des surfaces : Enduisage

Enduisage non repassé:

 Il comporte une couche continue d'enduit appliqué en une seule passe. On admet un manque partiel du pouvoir masquant de l'enduit.

Nota: Les enduisages seront précédés de rebouchage et dégrossissage.

1.4 Préparation des surfaces : Impression

On distingue différents types de couches d'impression :

- Isolante : elle constitue à la surface du subjectile une pellicule continue s'opposant à l'apparition de taches.
- Hydrofuge : elle apporte un complément de résistance à la pénétration de l'eau de ruissellement.
- Neutralisante : elle s'oppose à l'action d'agents chimiques incompatibles avec les produits de finition sans être isolante.
- Accrochage : elle forme à la surface du support un film adhérent favorisant l'accrochage des produits de recouvrement.

- Durcissante et pénétrante : elle pénètre en profondeur dans le matériau et le durcit de façon à permettre une qualité de finition satisfaisante.
- Spéciales : elles tendent à satisfaire à certaines conditions d'application, qui sont précisées dans les documents du marché.

1.5 Qualité de finition des peintures sur bois

Courante:

 Pour les peintures, La planéité initiale n'est pas modifiée, quelques défauts d'aspect et de traces d'outils d'application sont admis.

Nota : Les ouvrages extérieurs nécessitent impérativement des systèmes tricouches.

1.6 Qualité de finition des peintures sur métal

Sans objet

1.7 Qualité de finition des peintures sur béton et maçonneries enduites

Sans objet

2 OBLIGATIONS DE L'ENTREPRISE

cf. article correspondant des généralités communes à tous les lots.

2.1 Qualifications de l'entreprise

L'entrepreneur devra présenter, avant le début des travaux, les qualifications requises dont la validité recouvre la période d'exécution des travaux, spécifiques à la nature des prestations réalisées ou soustraitées et notamment :

QUALIBAT 6112 ou 6111

L'entrepreneur étant considéré comme maître des techniques propres à son corps d'état, il devra aviser par écrit le maître d'œuvre au moment de l'appel d'offres et au plus tard avant la signature de son marché, de toutes réserves et remarques de sa part quand aux prescriptions contenues dans le présent CCTP et qui lui sembleraient incompatibles avec les règles de l'Art. Il devra motiver les raisons de ses réserves et proposer une ou plusieurs solutions de remplacement.

2.2 Réception des supports

Avant de démarrer tous travaux de préparation des surfaces, concernant les menuiseries neuves à peindre, l'entreprise aura l'obligation de procéder à la réception des supports avec la ou les différentes entreprises concernées.

A défaut l'entreprise sera réputé avoir accepté les supports et sera contrainte de prendre à sa charge tous travaux de reprise éventuelle.

2.3 <u>Présentation des palettes</u>

L'entreprise soumettra à l'approbation de la maîtrise d'œuvre et du contrôle technique, 15 jours avant exécution:

 Les palettes de couleur avec réalisation d'échantillons pour choix des différentes teintes en accord conjoint avec la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre .

2.4 Échantillons – Essais

En vue de finaliser le choix des différentes couleurs, l'entreprise aura l'obligation, après choix du nuancier par la maîtrise d'œuvre, de réaliser, sur une menuiserie témoin dans chaque opération, les différents échantillons et essais permettant de valider définitivement le choix des couleurs.

2.5 Auto-contrôles

L'entreprise devra justifier des différents auto contrôles qu'elle aura à sa charge. En particulier pour les travaux suivants :

préparation des supports.

Ces auto contrôles feront l'objet de Procès verbaux à remettre à la Maîtrise d'œuvre et au contrôle technique (suivant cas). (cf. article ci-dessous).

2.6 <u>Pièces à fournir par l'entreprise</u>

2.6.1 Avant le commencement des travaux

En conformité avec les pièces du marché, L'entreprise soumettra à l'approbation de la maîtrise d'œuvre15 jours avant exécution, les documents suivants en 2 exemplaires :

- Les fiches techniques des peintures et produits qu'elle compte utiliser,
- Les fiches de préconisation du fournisseur notamment pour les peintures extérieures avec mention sur ces documents des informations suivantes : Localisation du chantier, nom de l'Entreprise (ou cachet) et signature de l'Entreprise.

2.6.2 En cours et à la fin des travaux

L'entreprise fournira en 2 exemplaires :

- Le PV de réception des supports GO avec avis sur les produits de ragréage et de démoulage,
- Le PV de réception des supports métalliques avec avis sur les produits de traitement,
- Le PV de réception des supports bois avec avis sur différents produits de traitement du bois.

2.6.3 Avant la réception des travaux

L'entreprise fournira un Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE) comprenant en 3 exemplaires dont :

- 1 exemplaire à la maîtrise d'œuvre,
- 2 exemplaires au maître d'ouvrage,
 - Les attestations conjointes "fournisseur applicateur" propres à l'opération, (avec précision sur n° de police d'assurance couvrant ces garanties) se rapportant :
 - à la garantie décennale des produits d'imperméabilisation et d'étanchéité de façades,
 - à la garantie guinguennale des peintures de protection des éléments métalliques.
 - à la "bonne tenue" du système anti-corrosion des peintures de protection des éléments métalliques sur une période de deux ans.
 - Le dossier techniques récapitulant les différents produits utilisés avec leur localisation,
 - Le PV d'essai du complexe de peinture d'étanchéité,
 - Le PV d'auto contrôle des épaisseurs du complexe de peinture d'étanchéité,
 - Les métrés des peintures (façades, menuiseries extérieures, logements).

L'entreprise, en vue de faciliter les interventions ultérieures sur l'ouvrage, fournira un dossier d'interventions ultérieures (DIU) comprenant, en 3 exemplaires dont :

- 1 exemplaire à la maîtrise d'œuvre,
- 2 exemplaires au maître d'ouvrage,
 - Les notices d'intervention ultérieure,
 - Les notices d'entretien et de fonctionnement des matériaux installés,
 - La liste des matériaux mis en œuvre susceptibles de voir leur caractéristiques altérées par le temps avec indication de leurs références et positionnement.

DESCRIPTION DES OUVRAGES

13.4 - OPERATION HAUTS DE FLORIMONT - LOT 3

1 PEINTURE SUR BOIS

Façon de :

Nota préalable : Les bois devront être secs (moins de 18% d'humidité) et propres. Les différentes essences de bois pourront être vernies à l'exception de celles qui contiennent des agents anti-oxydants (exemple : keruing, iroko,...)

1.1 Préparation des surfaces

Localisation : portes, portes-fenêtres, fenêtres, volets selon indications détaillées dans cadre de décomposition du prix global et forfaitaire (CDPGF), y compris cadres bois recevant les menuiseries type NACO

Description : préparation des surfaces en bois, comprenant :

- Masticage,
- Ponçage,
- Enduit,
- Ponçage,
- Nettoyage.

Y compris toutes sujétions.

Fourniture et application, après préparation des surfaces, de peinture :

1.2 Glycero mat bicouche sur impression monocouche

Localisation : portes, portes-fenêtres, fenêtres, volets selon indications détaillées dans cadre de décomposition du prix global et forfaitaire (CDPGF), y compris cadres bois recevant les menuiseries type NACO

Description : deux couches de peinture glycerophtalique type mat, appliqué à 24 h d'intervalle sur une couche d'impression à l'huile de lin avec ponçage léger après 24 h.

- finition : courante.
- teinte : selon choix de la maîtrise d'œuvre,

Y compris ponçage entre chaque couche, application suivant cahier des charges du fournisseur et toutes sujétions.

Y compris dépose chaque jour des installations évacuations diverses des matériels et matériaux inutilisés, ou autres propres au présent lot y compris toutes sujétions.

Fait à Saint Leu le 15 novembre 2011 - indice B

Lu et approuvé le :	Lu et approuvé le :
(Date et signature)	(Date, cachet et signature)

LE MAITRE DE L'OUVRAGE

LE(S) ENTREPRISE(S)

13.5 - OPERATION ROSE DES SABLES - LOT 2

1 PEINTURE SUR BOIS

Façon de :

Nota préalable : Les bois devront être secs (moins de 18% d'humidité) et propres. Les différentes essences de bois pourront être vernies à l'exception de celles qui contiennent des agents anti-oxydants (exemple : keruing, iroko,...)

1.1 Préparation des surfaces

Localisation : portes, portes-fenêtres, fenêtres, volets selon indications détaillées dans cadre de décomposition du prix global et forfaitaire (CDPGF), y compris cadres bois recevant les menuiseries type NACO

Description : préparation des surfaces en bois, comprenant :

- Masticage,
- Ponçage,
- Enduit,
- Ponçage,
- Nettoyage.

Y compris toutes sujétions.

Fourniture et application, après préparation des surfaces, de peinture :

1.2 Glycero mat bicouche sur impression monocouche

Localisation : portes, portes-fenêtres, fenêtres, volets selon indications détaillées dans cadre de décomposition du prix global et forfaitaire (CDPGF), y compris cadres bois recevant les menuiseries type NACO

Description : deux couches de peinture glycerophtalique type mat, appliqué à 24 h d'intervalle sur une couche d'impression à l'huile de lin avec ponçage léger après 24 h.

- finition : courante.
- teinte : selon choix de la maîtrise d'œuvre,

Y compris ponçage entre chaque couche, application suivant cahier des charges du fournisseur et toutes sujétions.

Y compris dépose chaque jour des installations évacuations diverses des matériels et matériaux inutilisés, ou autres propres au présent lot y compris toutes sujétions.

Fait à Saint Leu le 15 novembre 2011 - indice B

Lu et approuvé le :	Lu et approuvé le :
(Date et signature)	(Date, cachet et signature)

LE MAITRE DE L'OUVRAGE

LE(S) ENTREPRISE(S)

13.6 - OPERATION GLOXINIAS - LOT 1

1 PEINTURE SUR BOIS

Façon de :

Nota préalable : Les bois devront être secs (moins de 18% d'humidité) et propres. Les différentes essences de bois pourront être vernies à l'exception de celles qui contiennent des agents anti-oxydants (exemple : keruing, iroko,...)

1.1 Préparation des surfaces

Localisation : portes, portes-fenêtres, fenêtres, volets selon indications détaillées dans cadre de décomposition du prix global et forfaitaire (CDPGF), y compris cadres bois recevant les menuiseries type NACO

Description : préparation des surfaces en bois, comprenant :

- Masticage,
- Ponçage,
- Enduit,
- Ponçage,
- Nettoyage.

Y compris toutes sujétions.

Fourniture et application, après préparation des surfaces, de peinture :

1.2 Glycero mat bicouche sur impression monocouche

Localisation : portes, portes-fenêtres, fenêtres, volets selon indications détaillées dans cadre de décomposition du prix global et forfaitaire (CDPGF), y compris cadres bois recevant les menuiseries type NACO

Description : deux couches de peinture glycerophtalique type mat, appliqué à 24 h d'intervalle sur une couche d'impression à l'huile de lin avec ponçage léger après 24 h.

- finition : courante.
- teinte : selon choix de la maîtrise d'œuvre,

Y compris ponçage entre chaque couche, application suivant cahier des charges du fournisseur et toutes sujétions.

Y compris dépose chaque jour des installations évacuations diverses des matériels et matériaux inutilisés, ou autres propres au présent lot y compris toutes sujétions.

Fait à Saint Leu le 15 novembre 2011 - indice B

Lu et approuvé le :	Lu et approuvé le :
(Date et signature)	(Date, cachet et signature)

LE MAITRE DE L'OUVRAGE

LE(S) ENTREPRISE(S)